

La Chambre de la sécurité financière : le leadership du Québec s'affirme!

La Chambre de la sécurité financière est un maillon important de la protection du public et du développement d'un réseau québécois de conseillers et de représentants compétents en finances personnelles.

En fait, l'Assemblée nationale, en lui confiant son mandat, a voulu préserver le leadership du Québec dans l'encadrement des bonnes pratiques des professionnels. Le gouvernement du Québec a choisi le modèle des organismes d'autoréglementation, comme la Chambre de la sécurité financière, pour assurer l'encadrement de ses 30 000 membres œuvrant dans six disciplines : le courtage en épargne collective, la planification financière, l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes, le courtage en plans de bourses d'études et le courtage en contrats d'investissement.

Forte de son réseau régional, la Chambre de la sécurité financière a développé une expertise et un savoir-faire qui sont essentiels à la qualité de la distribution de produits et services financiers partout au Québec.

La Chambre de la sécurité financière : une autre expression du leadership québécois en matière de protection du public et de qualité professionnelle.

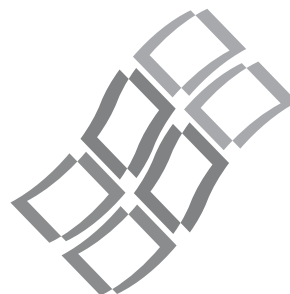


A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Labelle'.

Luc Labelle, M.Sc.
Vice-président exécutif

À la Chambre de la sécurité financière,
**nous avons une seule option :
la compétence.**

www.chambresf.com



**CHAMBRE DE LA
SÉCURITÉ FINANCIÈRE**